



La maternelle de Sâles obtient une subvention communale

La maternelle des Lapins Bleus reçoit une subvention communale pour la première fois en vingt-sept ans d'existence. Elle est l'une des rares à en bénéficier.

ANN-CHRISTIN NÔCHEL

SÂLES. Jeudi dernier, Catherine Bovet-Egger a fait venir le Père Noël dans sa maternelle des Lapins Bleus, à Sâles. L'éducatrice de la petite enfance voulait «marquer le coup», a-t-elle expliqué la veille de l'événement. Elle a de quoi se réjouir, puisque la maternelle a obtenu une subvention communale. La responsable, après vingt-sept années passées à «travailler pour le plaisir, en étant indépendante», peut souffler un peu. «J'ai maintenant officiellement droit à un salaire fixe, correspondant plus ou moins à mon 50%.» Pour cela, une association chapeautant la maternelle a dû être créée.

En effet, afin de pouvoir demander des subventions communales, le Service de l'enfance et de la jeunesse exige la constitution en association afin de délivrer une attestation. «J'en ai pas le pourcentage des maternelles qui en bénéficient, mais je peux vous dire que les subventions restent très rares», note Chantal Moosmann, présidente de l'Association fribourgeoise des éducatrices en maternelle. Elle-même a repris celle de Villarodril y a sept ans. «Ma prédécesseuse s'est battue pendant vingt ans sans succès pour ça.» Raison de plus de se réjouir, du côté des Lapins Bleus.

«J'ai dû me battre»

Fondée en 1995, la maternelle des Lapins Bleus accueille une vingtaine d'enfants de Sâles et de Vaulruz (les deux communes forment un cercle



Pour fêter ça, Catherine-Bovet Egger a fait venir le Père Noël à la maternelle jeudi passé. JEAN-BAPTISTE MOREL

scolaire). «La fréquentation est plutôt stable, même si cela varie un peu selon les arrivées et les constructions de quartiers», note Catherine Bovet-Egger.

Le loyer du local à disposition de l'éducatrice, situé dans la salle paroissiale au-dessus de l'église de Sâles, est subventionné par la commune. «Une année j'avais demandé un petit plus pour acheter des accessoires et du mobilier.» Mais le

coup de pouce financier s'arrête là... jusqu'en 2021, date à laquelle les deux communes acceptent une subvention à hauteur de 40 francs par demi-journée et par enfant.

«Mais ce n'est que depuis 2022 que je peux officiellement avoir un salaire fixe et que l'association est enregistrée, même si elle a été constituée en 2019», précise-t-elle. «J'ai dû me battre longtemps pour obtenir quelque chose.»

Pas de soutien cantonal

Chantal Moosmann rejoint les propos de sa collègue. «Tout ça, c'est du travail bénévole. Former un comité, créer des statuts, des règlements, cela demande beaucoup de temps et d'énergie. Alors que nous devons déjà nous battre pour obtenir un salaire à la fin du mois et que nous sommes très peu reconnues au niveau cantonal.»

Aucune subvention cantonale n'est en effet accordée aux maternelles, contrairement aux crèches. Au niveau des structures préscolaires, l'offre s'est par ailleurs diversifiée ces dernières années. Les groupes de jeux et les ateliers dans la nature ont fleuri, au détriment des maternelles, de moins en moins nombreuses.

Un constat déjà soulevé en 2018, mais toujours d'actualité, renforcé depuis l'introduction, en 2014, des deux années d'école enfantine obligatoires. «Le monde de la petite enfance est très peu soutenu dans le canton de Fribourg. J'ai fait vingt-cinq ans sur Vaud avant de venir ici, et c'est le jour et la nuit», avoue Catherine Bovet-Egger. Mais, aujourd'hui, elle est «reconnaissante» et a tout autant profité de la venue du Père Noël que les enfants présents ce jour-là. ■

Le hasard a voulu que Clemencia naisse dans une société où les femmes comptent moins.

Faites de l'égalité des chances une réalité. Elle ne doit pas relever du hasard.

Faites un don: helvetas.org

HELVETAS

Fribourg

Le dernier obstacle vient d'être levé

CENTRE DE STOCKAGE. La planification du Centre de stockage interinstitutionnel (SIC), qui abritera notamment les livres de la Bibliothèque cantonale et universitaire, peut reprendre. Le Tribunal a rejeté un second recours contre l'adjudication d'un mandat d'entreprise totale, annonce la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement (DIME) dans un communiqué. La mise à l'enquête publique est prévue au printemps prochain. Selon les estimations actuelles, les travaux de construction pourront commencer au plus tôt en 2024 pour une mise en service en 2027.

Avec ces recours, le projet a pris du retard. Selon le calendrier initial et sans aucune opposition, le SIC aurait dû être terminé en 2023. Avant cela, deux projets avaient déjà été abandonnés, l'un à Schmitten et l'autre à Domdidier.

Le SIC doit répondre aux besoins de stockage et de sauvegarde des biens culturels patrimoniaux fribourgeois. Douze institutions culturelles sont concernées. Elles sont aujourd'hui invitées à préciser leurs besoins. Le bâtiment sera construit à Givisiez et offrira 18 000 m² de stockage, 4000 m² d'abri pour les biens culturels et 1500 m² de locaux de travail. DM

PUBLICITÉ

Fondée par deux Fribourgeois passionnés, la société DelaHaut mène des sondages en ligne sur des sujets d'actualité (votations, mobilité, qualité de vie...) pour le compte des médias écrits fribourgeois.

Pour élargir son panel et le rendre encore plus représentatif des Fribourgeoises et Fribourgeois, elle a besoin de vous.

Participez à nos sondages!

Votre avis nous intéresse.
Inscriptions sur www.delahaut.ch